

# Annonces classées



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Identification de l'organisme :** Université d'Orléans  
M. le Président  
Château de la Source BP6749 45067 Orléans Cedex 2  
Siret 19450855200016  
**Référence acheteur :** 28FCS2023  
**Objet :** Exploitation d'un Food-Truck au cœur du campus de la Source  
**Procédure :** procédure adaptée  
**Forme du marché :** prestation divisée en 3 lots  
**Critères d'attribution :**  
- 40% : Qualité de la prestation  
- 35% : Prix pratiqués  
- 25% : Clause environnementale  
**Remise des offres :** 15/06/2023 à 12h00 au plus tard  
**Envoi de la publication le :** 16/05/2023  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder aux avis de publicité, poser des questions à l'acheteur, allez sur [www.univ-orleans.fr/univ/universite/politique-dachats](http://www.univ-orleans.fr/univ/universite/politique-dachats)

212488



## AVIS DE PUBLICITE

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**  
Mme Aline MERIAU - Présidente 28 Rue du faubourg de Bourgogne 45000 ORLEANS  
Tél : 02 38 68 03 32  
SIRET 13002798000015  
Référence acheteur : 23 CMAR 05-09  
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
**Objet :** Fourniture du premier équipement des apprentis des Campus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Centre Val de Loire  
**Procédure :** Procédure ouverte  
**Forme de la procédure :** Division en lots : oui  
Lot N° 1 - Mallettes métiers de la farine : boulanger - pâtissier - chocolatier  
Lot N° 2 - Mallettes métiers de la viande : boucher - charcutier - traiteur  
Lot N° 3 - Mallettes métiers de la restauration : Cuisinier - serveur - barman - fromager.  
Lot N° 4 - Mallettes métiers de la mécanique : automobile - moto.  
Lot N° 5 - Mallette métiers de la mécanique cycle.  
Lot N° 6 - Appareil de mesure multifonction portable  
Lot N° 7 - Mallette métiers de la carrosserie  
Lot N° 8 - Mallette métiers de la peinture  
Lot N° 9 - Mallette métiers de l'esthétique  
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30% Qualité des équipements  
30% Modalités de gestion administrative et logistique du marché  
10% Mesures de développement durable prévues pour l'exécution du Marché  
30% Prix  
**Remise des offres :** 04/07/23 à 13h00 au plus tard.  
**Envoi à la publication le :** 02/06/2023  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pro-marchespubs.com>

212577

## VIE DES SOCIÉTÉS

**SHAIEK IMMO**  
**SCI au capital de 600 €**  
**Siège social : 12 RUE ALBERT DAVID**  
**93700 DRANCY**  
**RCS BOBIGNY 852885706**

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Rue de l'Outarde 45300 DADONVILLE à compter du 26/05/2023. Durée : 99 ans. Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. - Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de ORLÉANS.

212506



Rectificatif à l'annonce référence 211434 parue dans LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE le 25/05/2023 concernant **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**, lire un fonds d'officine de pharmacie sis et exploité 749 rue de la République en lieu et place de 479 rue de la République

212499

**JAMYSO**  
**SARL au capital de 4000 €**  
**Siège social : 23 Rue Albert David 93700 DRANCY**  
**RCS BOBIGNY 532390010**

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Rue de l'Outarde 45300 DADONVILLE à compter du 27/04/2023. Gérance : M SHAIEK ADAM demeurant 8 ALLEE DU CERF SIKI 77135 PONTCARRÉ. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de ORLÉANS.

212490

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Commune de Césarville-Dossainville (45300)

## AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

des projets d'élaboration de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Césarville-Dossainville du 31 mai 2023, les projets d'élaboration des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales seront soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 26 juin 2023 à 9h00 au 26 juillet 2023 à 17h00 inclus.

M. Bouffort Thierry assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Pendant le délai susvisé :  
- Un dossier sera déposé à la mairie de Césarville-Dossainville, 12 rue des Géraniums, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, les mercredis de 14h00 à 16h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur en Mairie de Césarville-Dossainville, ou par mail à [cesarvilledossainville@wanadoo.fr](mailto:cesarvilledossainville@wanadoo.fr), lequel les annexera au registre.  
- Le dossier sera aussi consultable sur le site internet et vous pourrez également y consigner vos observations : <https://www.ccdp.fr/contacts/mairie-cesarville-dossainville/>  
- Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur à la mairie de Césarville-Dossainville, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, les jours suivants :  
- **Lundi 26 juin 2023 de 14h00 à 17h00.**  
- **Samedi 1er juillet 2023 de 9h00 à 12h00.**  
- **Mercredi 26 juillet 2023 de 14h00 à 17h00.**

212288

Commune d'Intville-la-Guétaud (45300)

## AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

des projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire d'Intville-la-Guétaud du 01 juin 2023, les projets de zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales seront soumis à l'enquête publique durant 31 jours du 27 juin 2023 à 9h00 au 27 juillet 2023 à 17h00 inclus. M. Bordes Jean-Michel assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la mairie d'Intville-la-Guétaud, 3 rue du Levraut, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, les mardis de 10h30 à 12h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur en Mairie d'Intville-la-Guétaud ou par mail à [mairie.intvilleguetard@orange.fr](mailto:mairie.intvilleguetard@orange.fr), lequel les annexera au registre.  
- Le dossier sera aussi consultable sur le site internet et vous pourrez également y consigner vos observations : <https://www.ccdp.fr/contacts/intville-la-guetard/>  
- Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur à la mairie d'Intville-la-Guétaud, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, les jours suivants :  
**Le mardi 27 juin 2023 de 9h00 à 12h00**  
**Le mardi 11 juillet 2023 de 14h00 à 17h00**  
**Le jeudi 27 juillet 2023 de 14h00 à 17h00**

212429

Préfète du Loiret

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de VILLEMANDEUR et VIMORY

LA PRÉFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :

Par arrêté préfectoral du 5 juin 2023, une enquête publique de 24 jours consécutifs est prescrite du lundi 19 juin 2023 à 8h30 au mercredi 12 juillet 2023 à 12h00, relative à la demande de modification des limites territoriales des communes de VIMORY et VILLEMANDEUR pour lesquelles les conseils municipaux ont sollicité, lors de leurs délibérations respectives en date des 30 mars 2022 et 5 avril 2022, le rattachement des parcelles sections cadastrales YL n° 65 (superficie de 890 m²) et YL n° 66 (superficie de 93 840 m²) sur le territoire de la commune de VILLEMANDEUR ainsi que le chemin dit « des Meuniers » (sans le fossé restant sur le territoire de la commune de VIMORY) et la moitié est de la voie communale n° 9 dit de Chanteloup via Montargis (portion comprise entre le chemin dit « des Meuniers » et la rue de la Surandrière).

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de VILLEMANDEUR. Le périmètre de cette enquête publique concerne le territoire des communes de VILLEMANDEUR et VIMORY. Le dossier d'enquête publique constitué par la commune de VILLEMANDEUR, comprenant notamment les délibérations des conseils municipaux des communes de VILLEMANDEUR et VIMORY, un plan faisant apparaître les emprises actuelles et leur destination et une note de présentation du projet comportant les motivations et les impacts, sera déposé, sur supports papier et numérique, en mairie de VILLEMANDEUR (1 bis avenue de la Libération, 45700 VILLEMANDEUR), et en mairie de VIMORY (30 place du Cas Rouge, 45700 VIMORY), où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ci-après :

mairie de VILLEMANDEUR :  
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 ;  
- le mercredi de 8h30 à 12h00 ;  
- les premiers et troisièmes samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00. mairie de VIMORY :  
- du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 ;  
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;  
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Enquetes-publiques-et-declarations-d-utilite-publique/Enquetes-publiques-likes-a-l-amenagement-du-territoire/Amenagement-du-territoire-Enquetes-publiques-en-cours>

Afin de recevoir les observations du public, M. Marc LANSIART, chef de projet environnement en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par l'arrêté préfectoral du 5 juin 2023 précité pour conduire l'enquête publique, siégera les jours et heures suivants :  
- le lundi 19 juin 2023, de 9h00 à 12h00, à la mairie de VILLEMANDEUR,  
- le samedi 24 juin 2023, de 9h00 à 12h00, à la mairie de VIMORY,  
- le vendredi 30 juin 2023, de 14h00 à 17h00, à la mairie de VIMORY,  
- le mercredi 12 juillet 2023 de 9h00 à 12h00, à la mairie de VILLEMANDEUR.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également formuler ses observations et propositions :  
- sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet, paraphés par le commissaire enquêteur et déposés en mairies de VILLEMANDEUR et VIMORY ;  
- par courrier postal, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, adressé à la mairie de VILLEMANDEUR ou à la mairie de VIMORY afin qu'elles soient annexées aux registres d'enquête publique déposés dans ces mairies ;  
- par voie électronique à l'adresse de messagerie suivante : [pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr) en précisant l'objet de l'enquête : « Modification limites territoriales VILLEMANDEUR - VIMORY ».

Les observations formulées par le public par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret dans les meilleurs délais. Après la clôture des registres d'enquête publique, le commissaire enquêteur examinera les observations recueillies et entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter. Il rédigera un rapport énonçant ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet de modification des limites territoriales des communes de VILLEMANDEUR et VIMORY. Il transmettra à la préfète du Loiret le dossier d'enquête et les registres assortis du rapport énonçant ses conclusions. Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énoncera ses conclusions motivées sera déposée en mairies de VILLEMANDEUR et VIMORY et à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique) pour être tenue à la disposition du public.

Ces documents seront, en outre, publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret. Au terme de la procédure réglementaire, la préfète du Loiret sera amenée à statuer, au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et des avis des deux communes de VILLEMANDEUR et VIMORY, sur le projet de modification des limites territoriales de ces deux communes.

212600

### CENTRE FRANCE PUB.

Annonces légales

Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | [legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centrefrance.com](http://www.centrefrance.com)

COMMUNE DE COULMIERS

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En vue du déclassement et de l'aliénation d'un délaissé de la rue des Mobiles à Cléomont

Par arrêté en date du 1er juin 2023, Madame le Maire a prescrit l'enquête publique relative au déclassement et à l'aliénation d'un délaissé de la rue des mobiles à Cléomont.

L'enquête publique se déroulera pendant 16 jours consécutifs :  
**du Mardi 20 juin 2023 9h00 au mercredi 5 Juillet 17h00.**

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public à la mairie de Coulmiers 1 rue du 9 novembre :

**les lundis de 16h00 à 18h45, mercredis de 9h00 à 12h00 et vendredis de 16h00 à 18h45.**

Monsieur Michel Laffaille, inscrit sur la liste départementale annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, est désigné comme commissaire-enquêteur et assurera ses permanences en Mairie :

**le mardi 20 juin de 14h à 17h00, le mercredi 28 juin de 9h00 à 12h00 et le mercredi 5 juillet de 14h00 à 17h00.**

Durant l'enquête publique chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les envoyer par écrit à l'attention de : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Coulmiers, 1 rue du 9 novembre 45130 Coulmiers ou à l'adresse courriel suivante : [mairie.coulmiers@orange.fr](mailto:mairie.coulmiers@orange.fr) en précisant « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur »

212531

Commune de THIGNONVILLE

## AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

des projets d'élaboration des zonages d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées et des eaux pluviales

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Thignonville du 30 mai 2023, les projets d'élaboration des zonages d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées et des eaux pluviales seront soumis à l'enquête publique durant 16 jours du 23 juin 2023 au 8 juillet 2023 inclus. Monsieur Bruno DENTAN assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :  
- Un dossier papier sera déposé à la mairie de Thignonville aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et un dossier numérique à l'adresse internet suivante : <https://www.ccdp.fr/contacts/thignonville/> afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier postal à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Thignonville - 8 Rue de Sermaises - 45300 THIGNONVILLE ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [mairiethignonville@orange.fr](mailto:mairiethignonville@orange.fr)  
- Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Thignonville, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public :  
- Le vendredi 23 juin 2023 de 10 h 00 à 12 h 00  
- Le jeudi 28 juin 2023 de 10 h 00 à 12 h 00  
- Le samedi 8 juillet 2023 de 10 h 00 à 12 h 00.

212272

### VOUS RECRUTEZ ?

CONTACTEZ NOS EXPERTS

emploi@centrefrance.com  
04 73 17 31 26

CENTRE FRANCE PUB  
Employé & Com RH

## LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Société à participation ouvrière au capital de 1.334.370 €

Présidente-Directrice générale,  
directrice de la publication : **Mme Véronique ROCHETTE-GAGNEPAIN**  
Rédacteur en chef : **M. Johnny ROUSSEL**

Principal actionnaire :  
S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159  
Adresses : • Direction, rédaction, administration et vente :  
14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans  
Tél. 02.38.78.79.80 Télécopie 02.38.78.79.79  
E-mail : [direction.larep@centrefrance.com](mailto:direction.larep@centrefrance.com)  
• Imprimerie: CCF Les Bourdillats - 89000 Auxerre  
Commission paritaire : n° 0125 C 85931  
ISSN : n° 0221-1750

**I. - PUBLICITÉ LOCALE :** CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans :

1) **Publicité commerciale.** - Tél. 02.38.79.44.83.  
2) **Petites annonces.** - Tél. 04.73.17.30.30.  
3) **Annonces officielles.** - Tél. 04.73.17.31.27.  
4) **Emploi : carrières et professions.** - Tél. 04.73.17.31.26.  
5) **Avis d'obsèques.** - Tél. 04.73.17.31.41.

**II. - PUBLICITÉ NATIONALE :** 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :  
**Publicité commerciale.** - Tél. 01.80.48.93.66.

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France, détenteur de l'Écolabel sous le numéro FR03701, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0.01kg/d de papier.